



L'association SFAV soutient les internes !

Cette année, nous, le Bureau de la SFAV, avons décidé **d'offrir 10 Bourses de soutien aux internes / médecins juniors** afin de leur permettre de participer à notre Congrès annuel qui se tiendra à Aix-en-Provence du 1^{er} au 3 juin prochain.

Site du congrès : www.sfav.org/aix2023

Chaque Bourse permettra la prise en charge de l'inscription, du déplacement ainsi que de l'hébergement selon les conditions exposées ci-après.

CONDITIONS D'ACCÈS À UNE BOURSE SFAV 2023

- Avoir moins de 35 ans.
→ Justificatif à fournir : pièce d'identité.
- Être interne inscrit en DES ou docteur junior en cours de formation et en fonction dans un centre de référence de la filière ou travailler dans un hôpital périphérique en collaboration avec un centre de référence ou de compétence de la filière.
→ Justificatif à fournir : contrat de travail ou note du chef de service.
- Régler la caution de 150 €. Celle-ci sera restituée sous condition de présence durant les 3 jours du congrès.
→ Chèque de caution à envoyer par courrier : CR2 conseil – 15 Rue de Caumartin – 75009 Paris ou règlement par virement bancaire : IBAN FR76 3006 6102 1100 0108 8721 855 – BIC : CMCIFRPP.
- Assister aux 3 jours du Congrès SFAV 2023 : une attestation de présence sera envoyée par mail après le congrès.
→ Justificatif à fournir post congrès : l'attestation de présence.
- Fournir les factures originales (pas des copies d'écran ni de photos) des frais accompagnés du RIB, voir modalités détaillées ci-dessous. Le remboursement des frais sera effectué après le congrès après validation des factures.
→ Justificatif à fournir post congrès : détails ci-après.

Président

Mélanie HANOY
(Rouen)

Vice-Présidente

Nirvana
SADAGHIANLOO
(Nice)

Télesecrétaire

Luc TURMEL
(Tours)

Secrétaire

Frank LE ROY
(Rouen)

Conseil
d'Administration

Jean-Yves BOSC
(Grabels)

Serge DECLEMY
(Nice)

Antoine DIARD
(Bordeaux)

Denis HENROTEAUX
(Liège)

Thierry POURCHEZ
(Béthune)

Secrétaire



15 rue de Caumartin
75009 Paris

Tél. : 01 53 79 05 05

Fax: 01 53 79 26 88

sfav@cr2conseil.com



L'association SFAV soutient les internes !

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Envoi du dossier complet (documents indiqués dans le paragraphe « Conditions d'accès ») par mail à sfav@cr2conseil.com avant le 31 mars 2023.
Le nombre de Bourse étant limité, nous vous invitons à envoyer votre dossier au plus vite.
- Le Jury validera les dossiers le 10 avril 2023. Les 10 sélectionnés seront contactés par mail.
Si le lauréat n'envisage plus de participer au congrès, il devra se désister par mail sfav@cr2conseil.com afin que la Bourse soit attribuée à un autre candidat.

DETAILS DE LA PRISE EN CHARGE

- Inscription au Congrès
- Transport : remboursement au réel sur facture sur la base d'un AR en train 2^{ème} classe et au maximum 180 €.
Les frais seront couverts si vous résidez à plus de 50 km du lieu du Congrès.
→ Justificatif à fournir post congrès : facture ou billet sur lequel figure impérativement : vos noms et prénoms, la date du transport correspondants aux dates du congrès, le détail du trajet et le tarif.
Tous les frais annexes tels que taxis, bus, transfert, parking, essence, péage et repas (hors congrès) ne seront pas remboursés.
- Hébergement : prise en charge pour un séjour maximum de 2 nuits en chambre single sur les dates du congrès. Remboursement au réel sur facture dans la limite de 100 € maximum par nuit (incluant petits déjeuners et taxes).
Vos frais seront couverts si vous résidez à plus de 50 km du lieu du Congrès.
→ Justificatif à fournir post congrès : facture sur laquelle figurent impérativement : vos noms et prénoms, la date d'arrivée et de départ, le coût par nuit et par personne, le détail de la prestation : type de chambre, petit-déjeuner, taxes, le nom et l'adresse du logement.

Présidente

Mélanie HANOY
(Rouen)

Vice-Présidente

Nirvana
SADAGHIANLOO
(Nice)

Télésecrétaires

Luc TURMEL
(Tours)

Secrétaire

Frank LE ROY
(Rouen)

Conseil
d'Administration

Jean-Yves BOSC
(Gabels)

Serge DECLEMY
(Nice)

Antoine DIARD
(Bordeaux)

Denis HENROTEAUX
(Liège)

Thierry POURCHEZ
(Béthune)

Secrétaire



15 rue de Caumartin
75009 Paris

Tél. : 01 53 79 05 05

Fax : 01 53 79 26 88

sfav@cr2conseil.com